

CM1 · FICHE 164174

Relier une définition à un métier

Même sélection que la fiche élève. Une autre formulation peut être recevable lorsque la consigne le permet.

1. Quel métier désigne une personne qui prépare et cuit le pain ?

Réponse : boulanger

Un boulanger est une personne qui prépare et cuit le pain.

2. Quel métier désigne une personne qui entretient des plantes et des jardins ?

Réponse : jardinier

Un jardinier est une personne qui entretient des plantes et des jardins.

3. Définition : « Personne qui fabrique des objets et des meubles en bois ». Retrouve le métier.

Réponse : menuisier

Un menuisier est une personne qui fabrique des objets et des meubles en bois.

4. Définition : « Personne qui organise les prêts et les collections d'une bibliothèque ». Retrouve le métier.

Réponse : bibliothécaire

Un bibliothécaire est une personne qui organise les prêts et les collections d'une bibliothèque.

5. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « organise les prêts et les collections d'une bibliothèque » ?

Réponse : bibliothécaire

Un bibliothécaire est une personne qui organise les prêts et les collections d'une bibliothèque.

6. Quel métier désigne une personne qui réalise des photographies ?

Réponse : photographe

Un photographe est une personne qui réalise des photographies.

7. Définition : « Personne qui répare des chaussures ». Retrouve le métier.

Réponse : cordonnier

Un cordonnier est une personne qui répare des chaussures.

8. Quel métier désigne une personne qui vend et compose des bouquets ?

Réponse : fleuriste

Un fleuriste est une personne qui vend et compose des bouquets.

9. Définition : « Personne qui confectionne des vêtements ». Retrouve le métier.

Réponse : couturier

Un couturier est une personne qui confectionne des vêtements.

10. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « crée des images pour accompagner un texte » ?

Réponse : illustrateur

Un illustrateur est une personne qui crée des images pour accompagner un texte.

Ressource originale AnimyJob. Les indications de classe sont à adapter à la progression suivie. Aucun bilan officiel n'est délivré.